

# Repères IREM

*La revue des instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques*

Lyon, le 30 mars 2026

Sonia YVAIN-PRÉBISKI,  
Rédactrice en chef de la revue Repères IREM

## Comité de lecture de *Repères IREM*

### Appel à candidature pour remplacer un membre sortant

*Le comité recrute une enseignante ou un enseignant en poste dans l'enseignement secondaire ou en poste dans un INSPÉ*

**Renseignements** : Contacter Sonia Yvain-Prébiski, responsable du comité ([sonia.yvain@univ-lyon1.fr](mailto:sonia.yvain@univ-lyon1.fr)), ou tout autre membre du comité. Consulter la rubrique "REPÈRES" du portail du réseau des IREM (<http://www.univ-irem.fr/>)

**Profil recherché** : Le comité de lecture souhaite recruter un enseignant de mathématiques du second degré en poste dans un collège ou lycée, ou éventuellement dans un INSPÉ.

En plus de la lecture d'articles et du suivi des corrections, les membres du comité se partagent d'autres tâches liées au fonctionnement d'une publication comme par exemple, participer aux recensions thématiques, participer à la mise à jour du site internet de *Repères IREM* et aider à l'organisation des comités de lecture. Les candidats peuvent signaler s'ils ou elles seraient intéressés-es par l'une de ces tâches.

**Composition du comité** : Le comité de lecture de *Repères IREM* est composé d'une dizaine de membres de tous les corps et ordres d'enseignement, université, INSPÉ, lycée, collège, lycée professionnel, enseignant ou enseignant-chercheur. Les problématiques d'enseignement au sein du comité de lecture sont celles qui relèvent de l'école élémentaire, du collège, du lycée (enseignement général, technique, professionnel), de l'enseignement supérieur et de la formation des enseignants.

**Conditions et contraintes** : Être en activité. Être impliqué d'une manière ou d'une autre dans les activités d'un IREM ou du réseau des IREM. Être sensibilisé à la relecture et/ou l'écriture d'articles, de brochures.

Être disponible pour pouvoir se libérer 4 à 6 samedis par an, de 10h à 17h principalement à Paris et lire en moyenne six articles de 20-25 pages pour chaque séance du comité.

Consulter régulièrement sa messagerie électronique.

**Dossier de candidature** : Exprimer son intention (lettre accompagnée d'un bref CV) d'être membre du comité *Repères IREM* auprès de la directrice ou du directeur de l'IREM (IRES, IREMI, IREMS ...) de son académie d'exercice, pour transmettre la candidature à Sonia Yvain-Prébiski avant le 16 juin 2026 dernier délai (adresse électronique : [sonia.yvain@univ-lyon1.fr](mailto:sonia.yvain@univ-lyon1.fr)). Un directeur ou une directrice d'IREM peut transmettre plusieurs candidatures issues de son académie.

**Désignation** : Choix effectué parmi les candidats par les membres du comité lors de la séance du 4 juillet 2026, avec prise de fonction à la séance suivante du comité prévue en septembre 2026 (en visio).

